



www.rsso.fr

Roller Skating Saint Orens
Mairie de Saint Orens, Av de Gameville - 31650 Saint Orens
Agrément Jeunesse & Sport N° 31 AS 1284



Section Artistique 2018-2019 (école/compétition)

De 5 à 11 ans pour toute nouvelle inscription au RSSO en débutants. **PLACES LIMITEES**

Les adhérents du RSSO toute section confondue seront prioritaires.

Le dépôt des dossiers d'inscription COMPLETS et la location des patins pour les groupes école auront lieu le mercredi 29 août de 17h30 à 19h30 ainsi que le mardi 04 septembre de 17h30 à 19h30 à la salle verte.

Début des entraînements pour la saison 2018 – 2019 :

LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018 à 17h30 et le MARDI 11 SEPTEMBRE 2018 à 17h30

Horaires d'entraînement

Créneau	Lieu	Catégorie
Lundi de 17h30 à 18h30	Salle verte – St Orens	Ecole : Avancés - Groupe Pré Compétition
Lundi de 18h30 à 20h	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition selon niveau
Lundi de 20h à 21h	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition selon niveau
Mardi de 17h30 à 18h30	Salle verte – St Orens	Ecole : débutants et avancés
Mardi de 18h30 à 19h30	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition selon niveau
Vendredi de 17h à 18h30	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition selon niveau
A CONFIRMER	Salle verte – St Orens	COMPETITION - QUARTET JEUNESSE

Les parents doivent accompagner et récupérer leur(s) enfant(s) jusqu'au gymnase et s'assurer de la présence de l'entraîneur.

Tarifs *Incluant la cotisation qui correspond à la Licence Fédération Française de Roller Skating / FFRS)*

- **Activité Ecole-Précompétition :** 160€ (+20€ pour les + de 13 ans)
- **Activité Compétition :** 288€ (+20 € pour les + de 13 ans)
- **Activité Quartet :** 100€
- **Cadre bénévole :** 0€
- **Pack Accessoires comprenant collant + cache patins :** 20€ (obligatoire pour les nouveaux adhérents de la section)
- **Tenue de club obligatoire :** entre 25 et 45€ (en fonction si tenue neuve ou occasion)

Matériel

Sont obligatoires et à la charge des patineurs en supplément:

- Les caches patins (obligatoires à chaque cours) ,le collant cache-patin et la tenue de club (obligatoire pour les compétitions et le gala) et peuvent être achetés au club
- les protège-poignets (à fournir par les patineurs débutants)

Location de matériel

Le Club dispose de patins complets qu'il propose à la location dans la limite des pointures disponibles **en priorité pour les patineurs de l'école**. Montant de la location annuelle 50 €. Caution : 100,00 € (chèque non encaissé et restitué en fin d'année contre la remise du matériel propre, nettoyé et en bon état de fonctionnement)

Nom des entraîneurs : VELASQUEZ Julian et CHARRON Sébastien

Vos interlocuteurs :

Carine FABRE Responsable de section artistiquersso@gmail.com

Sylvia TORRES Secrétaire de section secretariat.rsso@gmail.com